



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/11057/Add.120  
8 décembre 1973  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Liban le 7 décembre 1973 :

Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Lab 1/ : Entre 0 h 13 2/ et 0 h 15 tir de mortier par les forces israéliennes à travers la ligne de démarcation de l'armistice.

b) PO Mar : Entre 5 h 2 et 14 h 50 des membres des forces israéliennes avec des véhicules ont réoccupé la position située au point 2004-2904 (coordonnées approximatives) à l'ouest du poteau-frontière 33.

c) PO Ras : Entre 6 h 20 et 14 h 52 des membres des forces israéliennes ont réoccupé la position située au point 1907-2749 (coordonnées approximatives) au nord du poteau-frontière 19.

d) PO Hin : Entre 7 h 5 et 14 h 25 des membres des forces israéliennes avec un véhicule blindé de transport de troupe ont réoccupé une position située au point 1799-2788 (coordonnées approximatives) près du poteau-frontière 11. Entre 20 heures et 20 h 5 tir d'artillerie par les forces israéliennes à travers la ligne de démarcation de l'armistice.

Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues du Liban selon lesquelles :

Le 4 décembre :

a) Entre 16 h 50 et 20 h 40 plusieurs projectiles de mortier et obus d'artillerie tirés du territoire israélien seraient tombés dans les secteurs

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

libanais du village de Naqoura (coordonnées approximatives 1629-2805), de Biachiye (coordonnées approximatives 1698-2792) et de Wadi Hamoul (à l'ouest d'Hamoul, coordonnées approximatives 1658-2807). Des dommages matériels ont été signalés. On ne sait pas encore s'il y a eu des victimes.

b) Une patrouille israélienne consistant de deux véhicules blindés de transport de troupe aurait pénétré en territoire libanais dans la région de Chebaa (coordonnées approximatives 2200-3055) et aurait occupé une position au point 2211-3045 pendant toute la journée.

La plainte a) a été confirmée par les observateurs de l'ONU à l'exception de l'incident concernant le secteur de Biachiye et les dommages matériels signalés dans la région de Wadi Hamoul [S/11057/Add.116, par. d)].

La plainte b) n'a pas été confirmée par les observateurs de l'ONU.

-----